

LA NEWSLETTER DE LA LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE TENNIS

Bulletin d'informations de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis

Contenu de ce
numéro :

- ◆ Finale Tennis Europe Nations
- ◆ Informations
- ◆ Les compétitions à venir



Tennis Europe Nations



La Ligue de Bourgogne-Franche-Comté a eu le plaisir d'accueillir la phase finale du Tennis Europe U12 Nations by Head du 8 au 11 août 2019. Juge arbitre : Mathieu ANDREOLETTI.

Etaient présents : la Bulgarie, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, la République Tchèque, la Roumanie et la Russie.

Le tirage au sort des groupes a eu lieu le mercredi 7 août à 18 heures, place de la Libération à Dijon.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée le jeudi 8 août sur l'espace Jérôme Golmard.

Au terme de la compétition, c'est l'équipe de la République Tchèque qui remporte cette épreuve.

Classement final :	1 - République Tchèque	5 - Italie
	2 - Russie	6 - Finlande
	3 - Roumanie	7 - France
	4 - Espagne	8 - Bulgarie

Consultez l'album photo sur : <https://competitions-bfc.fr/tennis-europe-nations/>



Quelques nouveautés dans la compétition

MILLÉSIME DE LA LICENCE ET PARTICIPATION AUX TOURNOIS/CHAMPIONNATS

Jusqu'à l'an dernier, la tolérance pour l'inscription des joueurs à un tournoi/championnat avec une licence du millésime précédent était au 31 octobre, elle a été avancée au 30 septembre.

Par conséquent, les joueurs sont autorisés à participer aux homologations 2020 avec une licence 2019 jusqu'au 30 septembre (inscription et participation effective).

A partir du 1er octobre, tous les joueurs doivent avoir leur licence 2020 pour être autorisés à jouer un match en tournoi.

Passé le 30 septembre, l'inscription d'un joueur n'ayant pas sa licence 2020 n'est plus possible (aussi bien via TEN'UP que via l'AEI).

NB : Les homologations dont la date de fin est au lundi 2 septembre 2019 ou après, portent le millésime 2020.

Par conséquent, les résultats de ces tournois compteront pour la nouvelle année sportive et ne seront donc pas pris en compte lors du calcul du classement de septembre.

AUTORISATION DU CLUB QUITTÉ POUR LES 3^{ème} SERIES JEUNES :

Pour les 3^{ème} Série, la nécessité d'avoir l'autorisation du club quitté pour pouvoir jouer en championnat par équipe, passe de 16 ans et moins à 13 ans et moins.

Pour l'année sportive 2020, ce sont donc les joueurs de 3^{ème} série nés en 2007 ou après qui sont concernés.

NB : l'autorisation du club quitté pour pouvoir jouer en match par équipe reste requise pour tous les joueurs de 2^{ème} série.

SIMPLE MIXTE JUSQU'EN 12 ANS

Le simple mixte qui était jusqu'à présent possible uniquement dans les catégories d'âge Galaxie (8 à 10 ans) va être étendu jusqu'à la catégorie d'âge 12 ans, **en condition de jeu verte UNIQUEMENT.**

Cette évolution est valable pour les tournois individuels, les épreuves par équipes et la compétition libre.

ASSOUPLISSEMENT DES RÈGLES DE PARTICIPATION AUX EPREUVES GALAXIE

Jusqu'en 2019, pour pouvoir participer à une épreuve Galaxie, il fallait avoir le niveau/classement requis au premier jour de l'homologation.

A partir des compétitions de millésime 2020, il faudra avoir le niveau/classement requis **au premier jour de l'homologation OU au jour de la rencontre.**



La licence Club 2020 est valable du 1er septembre 2019 au 31 août 2020. Son tarif : **29 €** pour les adultes, **20 €** pour les 18 ans et moins.

DIJON LAC KIR ITF JUNIORS
ESPACE JÉRÔME GOLMARD


Les évènements à venir

Pour la 3ème année, le Dijon Lac Kir ITF Juniors se déroulera du 24 au 31 août 2019.

Qualifications les 24 et 25 août (tableaux de 32) ; Tableau final du 26 au 31 août.

Au programme également :

- journée des enfants (sur inscription) mercredi 28 août.
- journée des présidents (sur inscription) jeudi 29 août.

N'hésitez pas à inscrire les enfants à competitionsbfc@fft.fr

ITF FÉMININ DE LA VILLE DE DIJON
ESPACE JÉRÔME GOLMARD


La Ligue organise son premier ITF Féminin 15 000 \$ de la Ville de Dijon du 9 au 14 septembre sur l'Espace Jérôme Golmard au Lac Kir.

A cette occasion :

- une journée des enfants est prévue (sur inscription) mercredi 11 septembre.
- une journée des présidents est organisée (sur inscription) jeudi 12 septembre.

N'hésitez pas à vous inscrire à competitionsbfc@fft.fr

Espace Photos

Découvrez notre photothèque :

<http://www.ligue.fft.fr/bfc-tennis/phototheque.php>



Infos utiles :

Nos coordonnées :

- Siège social :

13 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
03.80.68.24.00

- Site de Besançon

49 avenue de l'Observatoire - 25000 BESANCON
03.81.50.27.18

ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr

www.ligue.fft.fr/bfc-tennis

